

TARIFS

Année 2026

MÉDIATION FAMILIALE

Frais d'ouverture de dossier	60 € par personne
------------------------------	-------------------

Pour la médiation familiale, nos tarifs varient selon les revenus des personnes.

Pour un revenu mensuel net compris entre :	TARIF PAR PERSONNE Pour 1h d'entretien individuel Ou pour 1h30 à 2h en réunion plénière
0 € à 1500 €	60 €
1501 € à 2000 €	80 €
2001 € à 2 500 €	100 €
2501 € à 3000 €	120 €
3 001 € à 3 500 €	140 €
3 501 € à 4 000 €	160 €
Plus de 4 001 €	180 €

Étant précisé que :

- La séance du premier entretien d'information à la médiation familiale est gratuite.
- Le tarif correspond à une séance dont la durée varie selon les indications données dans les tableaux. Si la séance se prolonge au-delà du temps prévu, une nouvelle séance est alors entamée et facturée.
- Une médiation nécessite généralement plusieurs séances pour parvenir à un accord. Toutes les médiations étant différentes, il est impossible de prévoir la durée que prendra votre médiation.
- Une convention d'entrée en médiation est signée entre le centre de médiation et les différentes parties.
- Les honoraires des médiateurs doivent être payés à la fin de chaque séance.
- Le coût correspond à une intervention en co-médiation avec deux médiateurs possédant des expertises adaptées à la situation.

TARIFS

Année 2026

MÉDIATION CIVILE

Frais d'ouverture de dossier	60 € par personne
Tarif par personne pour une séance de 1h en entretien individuel ou de 1h30 à 2h en réunion plénière	100 € par personne

MÉDIATION INTRA-ENTREPRISE

Frais d'ouverture de dossier	
Pour les entreprises	250 €
Pour les associations	200 €
Tarif par heure que ce soit en entretien individuel ou en réunion plénière	200 €

Étant précisé que :

- Le tarif correspond à une séance dont la durée varie selon les indications données.
- Si la séance se prolonge au-delà du temps prévu, une nouvelle séance est alors entamée et facturée.
- Pour la médiation intra-entreprise, la facturation se fait à l'heure.
- Une médiation nécessite généralement plusieurs séances pour parvenir à un accord. Toutes les médiations étant différentes, il est impossible de prévoir la durée que prendra votre médiation.
- Une convention d'entrée en médiation est signée entre le centre de médiation et les différentes parties.
- Les honoraires des médiateurs doivent être payés à la fin de chaque séance.
- Le coût correspond à une intervention en co-médiation avec deux médiateurs possédant des expertises adaptées à la situation.